

ALLOCUTION DU MAIRE
FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022
Lundi 15 mai 2023

INTRODUCTION

Dans le but de transmettre l'information dans la plus grande transparence, et en conformité avec la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de faire état des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant MNP LLT (MNP S.E.N.C.R.L.,s.r.l.), pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022.

Suite à la réalisation du mandat, l'auditeur indépendant est d'avis que « les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Eustache au 31 décembre 2022, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Le rapport financier déposé témoigne de la rigueur apportée à la gestion des finances publiques et du soin apporté à fournir à la Ville tous les leviers nécessaires à son développement et à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. J'espère qu'il vous permettra d'acquérir une meilleure connaissance du bon état de santé de notre municipalité.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022, ainsi que la présentation effectuée à la séance ordinaire du conseil municipal du 15 mai 2023, sont disponibles sur notre site internet, au saint-eustache.ca, sous les onglets Mairie / Budgets et rapports financier. Je vous invite à les consulter au besoin.

Je passe à présent la parole à notre directrice des finances et trésorière, Mme Jocelyne Montreuil, pour la présentation des principaux faits saillants du rapport financier.

SEGMENT PRÉSENTÉ PAR LA TRÉSORIÈRE

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2022

Revenus de fonctionnement :	101 311 248 \$
Charges / Dépenses :	(92 986 942 \$)
Éléments de conciliations fiscales (Financement, affectations) :	1 088 884 \$
Excédent de fonctionnement consolidé :	9 413 190 \$
- Ville de Saint-Eustache :	9 173 925 \$
- Organismes contrôlés :	239 265 \$

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS AYANT AFFECTÉ LE RÉSULTAT

À LA HAUSSE :

- Ventes de terrains et autres actifs :	3 123 139 \$
- Droits de mutation :	7 004 799 \$
- Revenus d'intérêts :	800 177 \$
- Économies de diverses dépenses :	1 290 325 \$

À LA BAISSÉ :

- Paiement comptant des immobilisations :	2 091 326 \$
- Autres éléments :	713 924 \$

QUOTES-PARTS

Sur les charges totales consolidées de 92 986 942 \$,
la somme de 4 778 041 \$ constitue des frais pour les quotes-parts incontournables.

- MRC de Deux-Montagnes :	290 881 \$
- Communauté métropolitaine de Montréal :	893 024 \$
- Transport en commun :	3 594 136 \$

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

À la charge de l'ensemble des contribuables :	95 391 385 \$
---	---------------

REPRISE PAR LE MAIRE

J'aimerais apporter quelques précisions en ce qui a trait au surplus de l'exercice de 9,4 M\$, qui inclut le surplus des organismes contrôlés.

Deux facteurs l'expliquent. Premièrement, nous avons engrangé plus de revenus que ce qui avait été budgété, principalement en raison :

- Des droits de mutation, qui, sur ce surplus de 9,4 M\$ représentent à eux seuls 7 M\$. Ceci s'explique par une activité immobilière toujours fébrile en 2022.
- En raison aussi des ventes de terrain dans l'Innoparc, auxquelles s'ajoutent la vente de petits actifs, pour un total de 3,1 M\$.
- Et qui s'expliquent enfin par des revenus d'intérêts, qui s'élèvent à quelque 800,000 \$.

Le deuxième facteur expliquant le surplus réside aussi dans une économie nette de dépenses de 1,3 M\$, malgré l'impact de l'inflation sur certaines dépenses incontournables.

- Et ce, en raison du contexte de pandémie encore présent pendant une bonne partie de l'année, qui a réduit les dépenses liées aux activités de fonctionnement qui n'ont pu être tenues.
- Imputable aussi à la pénurie de personnel, qui a fait que tous les postes vacants n'ont pu être comblés.
- Et enfin, certains achats n'ont pu être faits, en raison d'un approvisionnement difficile.

Grâce à ce surplus, et aux surplus accumulés, la Ville de Saint-Eustache dispose à présent d'une marge de manœuvre très sécurisante pour faire face aux aléas et aux imprévus.

Cette marge nous permettra également d'investir dans des projets porteurs, qui bénéficient à la communauté, et à l'environnement.

ÉTAT DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À L'ENSEMBLE

En ce qui a trait à l'état de l'endettement total net à long terme, celui-ci s'élevait à 95,4 M\$ en date du 31 décembre 2022.

Cependant, il importe de préciser un point. Dans l'espace financier de quelque 10 M\$ que nous nous sommes accordés l'an dernier pour des investissements dans les immobilisations à être financées par la dette, seuls 4 M\$ ont été utilisés.

Je rappelle que cet espace financier équivaut à la marge que nous procure le remboursement d'emprunts.

Certains travaux projetés ont en effet dû être reportés, en raison des différents facteurs. Ils seront réalisés en 2023 et 2024.

Si bien que l'endettement total net à long terme aurait dû se chiffrer autour de 101,4 M\$, au 31 décembre 2022, au lieu de 95,4 M\$.

Et même s'il avait dû s'établir à 101,4 M\$, l'endettement total net aurait quand même connu une baisse de quelque 11,6 M\$ depuis 2018. Il s'agit d'une réelle performance dans le contexte.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022

Permettez-moi à présent de faire un bref survol des principaux faits saillants de l'année écoulée.

2022, rappelons-le, était toujours marquée par le contexte de pandémie mondiale.

Elle était marquée également par un contexte de forte inflation et par l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation en forte augmentation, avec des variations importantes d'une catégorie à une autre.

Depuis le début de la crise sanitaire, notre priorité a été de soutenir nos concitoyens affectés, autant qu'il nous a été possible de le faire.

Nous l'avons démontré en effectuant un gel du taux de taxes foncières et des taxes de services en 2021, et en limitant l'augmentation du compte de taxes de la maison moyenne à aussi peu que 2,88 % en 2022, un pourcentage en deçà de l'IPC.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En matière de développement économique, en dépit des conditions existantes, Saint-Eustache a admirablement tiré son épingle du jeu en 2022, affichant un record en termes de valeurs en émission de permis, qui s'est établi à 142 M\$ au 31 décembre.

En raison du ralentissement économique qu'on observe partout, nous ne prévoyons pas atteindre de tels chiffres en 2023. Toutefois, nos perspectives demeurent belles, et en prévision de la reprise espérée, nous avons de réelles possibilités d'investissements majeurs, dans nos différents pôles de développement.

En résumé, en 2022 :

- 112 certificats d'occupation d'affaires ont été octroyés.
- Le parc immobilier, lui, s'est enrichi de 240 nouvelles unités de logement.

Parmi les principaux projets, soulignons :

- Le Complexe commercial devant la Place St-Eustache
- La nouvelle clinique médicale sur la rue Mathers
- Les travaux d'agrandissement de l'hôpital

Et enfin, différents développements sont survenus dans l'Innoparc Albatros.

En 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir la nouvelle entreprise Meltech innovation, qui investira près de 40 M\$ pour ses nouvelles installations.

Le plaisir également de voir s'y installer la Maison Lavande, un fleuron de chez nous, pour y poursuivre son expansion.

Sur les trois derniers terrains encore disponibles dans l'Innoparc, une transaction devrait se concrétiser d'ici peu. Quant aux deux derniers terrains, ils devraient s'envoler rapidement.

Les deux premières phases ont été un succès qui a dépassé toutes nos prévisions, et qui se traduit à ce jour par :

- 930 emplois créés ou maintenus
- 1,3 M\$ en revenus de taxes
- 25 M\$ en revenus provenant de la vente des terrains.

Et nous assistons à présent à la planification du développement de la Phase 3 de l'Innoparc.

Un promoteur d'envergure, la firme Broccolini, a en effet acquis 2,5 millions de pieds carrés de terrains appartenant à la firme Adesa, dans la perspective d'y accueillir de grandes entreprises.

Ce positionnement géographique est extrêmement attractif pour les entreprises. Je peux vous dire qu'il y a déjà des projets en cours de discussions, que nous suivons avec un grand intérêt.

Ailleurs sur le territoire, le marché public a aussi connu un record d'affluence en 2022, avec quelque 45 000 visiteurs.

Et afin de souligner le réaménagement de la rue Saint-Eustache et de mettre en valeur ses commerçants, nous avons aussi lancé l'événement gourmand « La grande tablée du marché », un souper en plein air convivial, auquel ont participé plus de 4 000 personnes.

La réponse du public a été telle que nous rééditons l'événement le vendredi 7 juillet prochain.

Avec encore plus de décorations et de magie, et un nombre plus élevé d'exposants, auxquels se sont ajoutés les artisans du Salon des métiers d'art, la deuxième édition du Marché de Noël a connu aussi un franc succès, en dépit d'une météo peu coopérative.

Parmi les principaux projets de développement initiés en 2022, notons enfin l'envol du projet de zone d'innovation agricole, qu'on appelle communément ZIA.

La première phase est déjà bien amorcée depuis la conclusion d'une entente avec le Collège Lionel-Groulx, qui, depuis septembre 2022, dispense à Saint-Eustache des programmes théoriques et pratiques d'agriculture.

Pour la partie pratique de son programme, la Ville a consenti au collège un bail pour l'occupation d'une grande terre adjacente au parc Nature, d'ici à ce qu'il obtienne les crédits et autorisations nécessaires pour acquérir la terre et y construire un établissement d'enseignement permanent.

Nous avons aussi entamé en 2022 la deuxième phase de la ZIA, en acquérant une grande terre pour y créer un parc d'innovation agricole, voué à l'agriculture biologique intensive.

Ce parc offrira à la relève agricole une vingtaine de lots pour y établir de petites fermes écologiques. On estime qu'à terme, ces fermes seront en mesure de nourrir quelque 4 000 familles.

Tout est désormais aligné pour que ce projet extrêmement novateur puisse se déployer, valoriser encore davantage le secteur agricole, et positionner Saint-Eustache comme l'un des modèles les plus inspirants de la nouvelle agriculture.

On espère accueillir nos premiers agriculteurs dans le parc d'innovation agricole d'ici 16 à 20 mois.

ENVIRONNEMENT

Au chapitre de l'environnement, la lutte aux changements climatiques a été à l'avant-plan de nos priorités.

La plantation d'arbres constituant un bon moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, nous avons lancé une opération de plantation d'une ampleur jamais vue jusqu'ici à Saint-Eustache.

Les nouvelles plantations sont concentrées dans nos parcs, nos espaces publics et dans l'emprise de rue devant les résidences qui sont dépourvues d'arbres.

Dans ce qui constitue la Phase I du Grand plan de verdissement, un total de 1847 nouveaux arbres de bon calibre ont ainsi été plantés en 2022, soit 1277 plantations dans les zones prioritaires ciblées, 120 arbres en distribution gratuite et 450 arbres de remplacement.

Toujours dans l'objectif de viser une réduction des GES, nous avons aussi accordé une subvention de 250 \$ pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge résidentielle pour véhicules électriques. Au total, 66 aides financières ont été octroyées en 2022.

Nous avons également fait l'acquisition de deux nouveaux véhicules 100 % électriques, dont l'un a été attribué au Service des technologies de l'information et l'autre au Service de l'urbanisme.

Nous allons poursuivre dans cette voie pour le remplacement des véhicules légers de la flotte municipale, lorsqu'ils seront parvenus en fin de vie utile.

Afin d'encourager et de faciliter le déplacement à vélo, deux stations publiques de réparation de bicyclettes ont été installées à des endroits stratégiques pour les cyclistes.

L'une est accessible par la piste cyclable du boulevard Pie-XII, et l'autre, par celle qui mène à la promenade Paul-Sauvé.

Dans le but d'accroître la superficie des zones vertes protégées sur notre territoire, nous avons entrepris en 2022 des démarches pour acquérir une quarantaine de lots contigus au parc Nature, ce qui garantira à perpétuité l'accès au plus vaste espace vert public du territoire.

Par ailleurs, nous avons accueilli avec une grande satisfaction la décision finale favorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en regard au développement du parc.

Le plan de développement du parc, que nous avons présenté aux citoyens au début de 2023, comprend notamment la construction d'un chalet d'accueil et l'aménagement d'un stationnement non asphalté.

Et la Ville prévoit enrichir le couvert forestier par une plantation massive d'érables dans la partie du parc où se trouve une érablière, afin d'en permettre à terme l'exploitation acéricole.

L'acquisition de ces terrains, ainsi que la construction du chalet d'accueil, sont admissibles à un soutien financier de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Nous sommes confiants que ces demandes seront agréées, et que tout ce projet pourra se réaliser sans impact sur la dette des contribuables.

Dans un autre ordre d'idées, de nouveaux services sont maintenant offerts à l'écocentre et au Grenier populaire.

Les citoyens peuvent à présent déposer gratuitement leurs appareils réfrigérants domestiques à l'écocentre, qui seront ensuite récupérés et valorisés par l'organisme GORECYCLE.

Autre bonne nouvelle, le Grenier populaire offre le service gratuit de cueillette des appareils réfrigérants pour les transporter à l'écocentre, ainsi que la cueillette à domicile des meubles revendables et des électroménagers fonctionnels.

Et enfin, comme dernier fait saillant au chapitre de l'environnement, nous avons reconduit pour une 3^e année consécutive le Programme d'aide financière pour la réalisation de projets en environnement en milieu scolaire, ce qui a permis aux jeunes de réaliser six nouveaux projets en 2022.

IMMOBILISATIONS ET INFRASTRUCTURES

Je vous ai expliqué un peu plus tôt que nous disposons chaque année d'un espace financier pour le renouvellement et la mise à jour de nos infrastructures, qui équivaut au remboursement de règlements d'emprunts.

À cet espace s'ajoutent des subventions, de même que des contributions de tiers provenant, entre autres, du Fonds de carrières et sablières, du Fonds patrimonial, du Fonds de roulement et de nos surplus accumulés.

En 2022, sur les dépenses en immobilisations, qui se sont élevées à 26,6 M\$ en 2022, la somme de 21,8 M\$ a été allouée aux infrastructures.

Parmi les principaux projets en infrastructures, notons :

- La poursuite du réaménagement du boulevard Industriel.
- La phase 1 des travaux de réaménagement de la rue Dubois, entre la rue des Ancolies et la 25^e Avenue, un chantier en deux phases qui a pour but de faire de cette artère un véritable boulevard urbain.

Les travaux de la phase 1 ont notamment permis l'élargissement de la chaussée, l'ajout d'un feu de circulation, l'aménagement d'une voie de virage sécurisée supplémentaire vers la 25^e Avenue, et l'ajout de pistes multifonctionnelles de part et d'autre de l'artère, pour favoriser les transports actifs.

Ce chantier se poursuivra cette année entre les rues Antoine-Séguin et des Ancolies.

Par ailleurs, en vertu du programme de la Taxe sur l'essence Canada-Québec, trois projets d'infrastructures majeurs ont aussi été entrepris en 2022, soit :

- La séparation des égouts combinés, sur la rue Villeneuve, afin d'éviter les rejets dans les cours d'eau.
- La construction d'un réservoir d'eau potable sur la rue Daoust.
- Et enfin, le remplacement du système de désinfection à l'ozone à l'usine de production d'eau potable.

Je précise que ces trois projets ont été à 100 % subventionnés, donc, à coût nul pour les citoyens.

Des travaux d'asphaltage ont été conduits sur les artères suivantes:

- St-Laurent
- Dubois
- Robinson
- Industriel
- Caza
- Mathers
- Et Louis-Joseph-Rodrigue

Pour plus de sécurité, un trottoir a aussi été aménagé sur le boulevard Arthur-Sauvé Nord, entre le boulevard Lavallée et le supermarché Métro.

Le réseau cyclable, pour sa part, a fait l'objet d'aménagements et de modifications.

Une partie de la piste cyclable du boulevard Pie-XII a ainsi été réaménagée en 2022.

Une nouvelle piste a été aménagée dans le cadre des travaux sur la rue Dubois.

Et enfin, le réseau a été prolongé sur le boulevard Industriel et sur la rue du Souvenir, tandis qu'un nouveau tronçon a été aménagé sur la rue du Passage.

SPORTS-LOISIRS-CULTURE-COMMUNAUTAIRE

En matière de sports, de loisirs et de culture, l'année 2022 a été particulièrement fertile en mesures et événements.

Brièvement, notons les divers aménagements dans les parcs.

- Nous avons remplacé des bordures de béton, et remplacé le sable par des copeaux de bois sous les modules de jeux au parc Solange-Beauchamp.
- Nous avons également remplacé des balançoires et agrandi l'aire de jeux au parc des Camélias;
- Nous avons aussi procédé au remplacement des balançoires à bascule et des bordures au parc des Patriotes.

L'amélioration de nos plateaux sportifs s'est poursuivie avec :

- L'ajout d'une piste d'avertissement et d'une bande de protection au terrain de baseball du parc Cœur-à-cœur, de même qu'avec la réfection du terrain de baseball et des terrains de tennis au parc Rivière-Nord.
- Six nouveaux quais et une nouvelle passerelle ont été ajoutés au site de location d'embarcations au parc Boisé des Moissons, qui compte à présent un total de dix quais accessibles aux amateurs de sports nautiques non motorisés.
- Enfin, nous avons procédé à l'aménagement de 8 nouveaux terrains extérieurs de pickleball au parc Chénier, un sport qui gagne de plus en plus en popularité.

Nous en sommes à finaliser les tout derniers travaux de lignage, et les terrains seront bientôt accessibles pour le plaisir des amateurs.

L'été 2022 a été plus animé que jamais, avec une foule d'activités gratuites offertes dans des parcs aux quatre coins de la ville, allant du yoga, aérobic, tai-chi et Pilates aux danses en plein air, sans oublier l'activité « Ma tente à lire » et la programmation musicale des « Dimanche aux jardins ».

Des projections animées sur la façade de l'église Saint-Eustache ont été offertes dans le cadre des Journées de la culture, qui ont bellement mis en lumière l'architecture de ce joyau patrimonial.

En 2022, nous avons aussi souligné le 10^e anniversaire de la bibliothèque.

Pour mesurer son succès et son importance, il est vraiment intéressant de rappeler qu'au cours de ces 10 années, la bibliothèque a :

- effectué plus de 2,75 millions de prêts,
- comptabilisé plus de 1,25 million d'entrées
- et a acquis plus de 93 000 nouveaux documents.

L'année 2022 a aussi été l'occasion d'actualiser l'image de marque de notre salle de spectacle dans le Vieux-Saint-Eustache, afin de mieux refléter sa vocation de diffuseur de spectacles.

La petite église est donc devenue La petite église Cabaret Spectacle.

Par la même occasion, son site internet a été modernisé et offre depuis une nouvelle billetterie intégrée, qui permet l'achat de billets électroniques en ligne.

Enfin, pour conclure dans la présentation des faits saillants en matière de culture, depuis l'été dernier, il est désormais permis aux musiciens et amuseurs publics de performer dans certains de nos lieux publics fréquentés.

Au chapitre de la vie communautaire, nous avons été heureux d'offrir aux mordus de jardinage 15 nouveaux jardins communautaires au parc Yves-Lavoie, dans le quartier Plateau-des-Chênes, dont trois lots surélevés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite ou aux aînés.

PATRIMOINE

En matière de patrimoine, comme vous le savez, nous poursuivons en continu des travaux d'entretien sur nos bâtiments patrimoniaux. Il est de notre responsabilité de les préserver et de les maintenir dans le meilleur état possible.

Entre autres travaux, ceux de restauration sur la maison du meunier se sont poursuivis en 2022, des travaux, qui, je le rappelle, font l'objet d'une subvention du gouvernement du Québec.

Et autre bonne nouvelle, notre moulin gagne en lettres de noblesse, puisque la meunerie artisanale, telle qu'on la pratique au moulin, a été reconnue comme élément du patrimoine immatériel du Québec.

Par ailleurs, une autre croix de chemin a été restaurée dans le quartier des Îles, tandis qu'une exposition portant sur les croix de chemin et les chapelles de rang à Saint-Eustache s'est tenue au Manoir Globensky, qui nous a permis de mettre en lumière la richesse de ce patrimoine religieux.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Abordons enfin les principaux fait saillants de l'année 2022 en matière de sécurité publique.

Trois projets d'importance ont été réalisés en 2022.

Premièrement, nous nous sommes attaqués à la problématique de la violence conjugale, en embauchant une deuxième ressource en intervention sociale, dont le mandat est spécifiquement d'agir en amont et d'assurer un filet de sécurité rassurant aux victimes.

Cette embauche s'inscrit dans la mise en œuvre du projet « PIVOT » du SPVSE, qui permet de proposer des solutions alternatives au système judiciaire pour mieux répondre aux attentes des victimes.

Par ailleurs, dans un objectif de prévention, nous avons mis en place en juin dernier une zone d'échange sécurisée devant le poste de police, rue Dorion.

Cet espace bien éclairé et filmé en tout temps sécurise les échanges ou la revente de biens matériels entre particuliers.

Dans certains cas, la zone peut aussi servir de point de rencontre pour les parents devant effectuer le transfert d'enfants en garde partagée.

Et enfin, en collaboration avec ABL Immigration, un organisme sans but lucratif des Basses-Laurentides, nous avons créé un partenariat gagnant, basé sur une approche tripartite, pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants.

URBANISME

Nous avons entrepris aussi en 2022 la refonte de la réglementation d'urbanisme, comprenant le règlement de zonage, de lotissement, de construction, etc. qui sera ultérieurement arrimé au schéma d'aménagement de la MRC.

Le dernier plan d'urbanisme, rappelons-le, tout comme les règlements qui en découlent, sont entrés en vigueur en 2005. Une mise à jour s'imposait.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Au chapitre des communications et des relations avec les citoyens, nous avons mené en 2022 trois démarches de consultations publiques, qui comprenaient des consultations en personne et en ligne.

Ces consultations ont conduit à l'adoption de deux plans majeurs, soit le Plan de lutte et d'adaptation aux changements climatiques et le Plan de mobilité urbaine que nous adoptons ce soir.

Le processus de consultation sur la refonte du Plan d'urbanisme, débuté en 2022, est pour sa part toujours en cours.

Dans un autre ordre d'idées, une nouvelle innovation pratique fait en sorte que les citoyens peuvent désormais consulter leur compte de taxes en ligne.

Et en ce qui a trait à nos publications, le Courrier des hirondelles en ligne rejoint aujourd'hui un très large public.

Mais pour nous assurer que tous nos concitoyens puissent accéder à l'information, nous publions désormais une édition spéciale du Courrier des hirondelles dans le journal L'Éveil.

CIRCULATION

Au chapitre de la circulation, nous avons notamment mené une campagne originale visant à sensibiliser à la vitesse dans les rues résidentielles. Son slogan et son visuel ont été jugés percutants au point d’être repris par plusieurs villes de la région.

Pour accroître la sécurité, trois nouveaux feux de circulation ont été installés en janvier 2022, un premier sur le boulevard Arthur-Sauvé, à l’angle de la montée du Domaine.

Un second à l’angle des rues Saint-Eustache et du Parc, et enfin, un troisième feu sur la 25^e Avenue, à l’angle de la rue Dubois.

Ce dernier feu améliore la fluidité de la circulation dans le secteur, en attendant que des travaux de reconfiguration majeurs du carrefour de la 640 soient effectués, avec la collaboration du ministère des Transports et de la mobilité durable du Québec.

Vous le savez, nous défendons fermement ce dossier auprès des instances politiques et du ministère des Transports.

Nous avons confié à une firme de professionnels le mandat d’évaluer la faisabilité et les coûts reliés à l’aménagement d’une bretelle de sortie d’autoroute, pour les véhicules en provenance de l’est.

Les résultats de cette étude, que nous avons soumis au MTQ, démontrent que le plan que nous proposons est faisable, dans le respect des normes.

Mieux encore, ils démontrent que ce plan peut se réaliser à moindre coût que celui initialement estimé par le MTQ.

Soyez assurés que nous continuerons de faire toutes les représentations nécessaires pour que ce projet essentiel puisse voir le jour.

CONCLUSION

Ceci conclut la présentation de la situation financière de la Ville de Saint-Eustache, laquelle est vraiment aussi saine qu'il est possible de l'être.

Je tiens ici à souligner le travail exemplaire accompli par l'équipe du Service des finances dans l'élaboration du rapport financier. Et remercier tous ceux et celles qui y ont contribué.

Je profite de l'occasion pour remercier aussi très chaleureusement l'ensemble des employés municipaux et toute l'équipe des cadres, pour leur contribution à l'avancement de notre collectivité, pour leur professionnalisme et pour leur dévouement envers la Ville et ses citoyens.

Et particulièrement en cette année difficile entre toutes, où chacun a fait preuve d'adaptabilité, de sens de l'innovation, de résilience et de solidarité envers les citoyens. Un profond merci à tous.

Je remercie de même mes collègues élus, pour leur travail entièrement dédié au service de ceux et celles qu'ils représentent.

J'adresse les mêmes remerciements à tous les citoyens qui s'impliquent au sein des Commissions et des comités de la Ville, et qui, par leur expérience et leur vision, contribuent à enrichir la réflexion et à guider les décisions.